

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 1

Artikel: Les graines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

"Femmes Suisses" à la radio

L'argent de poche

Zurich, novembre 1973

Mesdemoiselles,

Vous serez peut-être étonnées de recevoir une lettre de Suisse allemande, mais je suis romande, et de ce fait j'écoute souvent Sottern. Vous avez déjà deviné que j'ai entendu l'émission d'hier, au sujet des difficultés des femmes qui cumulent travail professionnel et tâches ménagères ; j'ai d'ailleurs été intéressée par les différents problèmes que posent ces situations, mais mon problème personnel est différent et je prends la liberté de vous le soumettre ; j'espère que vous pourrez me répondre !

Voilà : mariés depuis 15 ans, nous avons trois enfants d'âge scolaire, qui ne nous causent pas de soucis particuliers sinon ceux de renouveler constamment leur garde-robe, de faire suivre à l'aîné un traitement dentaire de longue haleine et au second des leçons particulières de mathématique ; notre logement, sans être luxueux, a le confort moderne et suffit à nos besoins, nous avons une voiture et louons à l'année un chalet dans l'Oberland zurichois. Mon mari est employé de banque avec de bonnes chances de promotion. Mais c'est justement là que les choses commencent à se gâter, car je n'arrive pas à obtenir, pour m'habiller, plus de 15 fr. par mois. Mon mari en effet me donne le nécessaire pour le ménage, mais rien de plus, il règle lui-même les autres factures, et tous les trimestres il me donne encore quelque chose pour les enfants, mais si j'ai besoin d'un manteau ou d'une autre pièce d'habillement un peu importante je n'y arrive pas, il faut que je râle les fonds de boîtes pendant longtemps. Il dit que je n'ai pas besoin de beaucoup puisque je sais coudre et que je fais toutes mes robes.

Mais moi je suis découragée à la fin, je fais tout moi-même à la maison même les gros nettoyages ; vous me dites que c'est ma participation et que c'est normal... mais moi je pense que si je travaillais dans un bureau, j'aurais des horaires moins chargés et un salaire qui ne serait pas une aumône. Est-ce juste ?

Excusez-moi pour ce long bavardage et essayez de me répondre dans quinze jours ; d'avance merci et meilleures pensées de

Marie-Thérèse B.

C'est un cas extrême, bien sûr ! Pourtant, sans en arriver à une somme aussi modique, combien de femmes connaissent, elles, le problème de l'argent de poche. Qui est en fait celui de la répartition de l'argent dans le couple ou la famille. C'est-à-dire, comme devait le répéter notre psychologue maison, une manifestation de plus des relations conjugales.

■ En effet, combien de femmes ignorent tout du salaire de leur mari, même s'il gagne sa vie confortablement, s'il est ingénieur par exemple.

■ Y a-t-il masochisme ou dévouement des femmes qui ne s'octroient une petite somme que de sept en quatorze, « quand le nécessaire est assuré et que les autres membres de la famille ont reçu leur propre superflu ».

■ D'autre part, nous connaissons tous des hommes qui posent leur paie sur la table familiale et se trouvent ensuite, eux, sans argent de poche. Est-ce plus normal ?

Traductions et traductrices

Pagele I par Antonio Pizzuto, traduction française, notes et commentaires de Madeleine Santschi. Ed. Il Saggiatore.

Investigateur de l'occulte région intime, Pizzuto, romancier et poète, né en 1893, vit à Rome. Ces « Pagele » (bulletins) dont l'auteur lui-même a guidé la traduction « tentative de traduction » dit modestement M. Santschi fait avec le respect du rapport lexique - syntaxe - rythme qui est à la base de l'œuvre : sans verbe à la forme définie, rare emploi de l'article, infinitifs employés comme substantifs, et substantifs comme adjectifs... »

« Ce qui compte, de recherche en recherche, dit Pizzuto, c'est le résidu ».

Or, si ce « résidu » est beau et émouvant, il est fort difficile à lire et il faut féliciter chaleureusement celle qui a su le mettre à notre portée. Vingt récits : faits pris dans la vie quotidienne, objets familiers, lieux modestes. « Le réchaud à pétrole » : narration d'une nuit d'amour manquée. Le « Train spécial » qui emporte de capitale en capitale de grands dignitaires est vu par un pauvre paysan appuyé sur le manche de son outil. Dans « La petite auberge », le point de départ a été chez l'auteur, la vision d'une place devenue par une mystérieuse alchimie temps, espace, amour, rouges-gorges. « Solitude » : jour de neige, décomposition du paysage, puis de l'être intérieur. « A l'écoute » : mystère des choses, des êtres, de la mort. Le dernier morceau : « Syntaxe nominale » explique la différence que Pizzuto voit entre raconter et narrer. Il évoque la musique, les arts figuratifs, une certaine poésie finlandaise ou indienne. Un livre d'une grande richesse qu'il faut reprendre souvent.

Giovio Orelli. Choix de poèmes.

Trad. d'Yvette Z'Graggen. Préface de Marcel Raymond. Ed. Renoncés. Né à Airolo en 1921, G. Orelli est professeur à l'Ecole supérieure de Commerce de Bellinzona. La traductrice nous donne une traduction qu'elle a voulue

mesdemoiselles,

Vous serez peut-être étonnées de recevoir une lettre de Suisse allemande, mais je suis romande, et de ce fait j'écoute souvent Sottern. Vous avez déjà deviné que j'ai entendu l'émission d'hier, au sujet des difficultés des femmes qui cumulent travail professionnel et tâches ménagères ; j'ai d'ailleurs été intéressée par les différents problèmes que posent ces situations, mais mon problème personnel est différent et je prends la liberté de vous le soumettre ; j'espère que vous pourrez me répondre !

Voilà : mariés depuis 15 ans, nous avons trois enfants d'âge scolaire, qui ne nous causent pas de soucis particuliers sinon ceux de renouveler constamment leur garde-robe, de faire suivre à l'aîné un traitement dentaire de longue haleine et au second des leçons particulières de mathématique ; notre logement, sans être luxueux, a le confort moderne et suffit à nos besoins, nous avons une voiture et louons à l'année un chalet dans l'Oberland zurichois. Mon mari est employé de banque avec de bonnes chances de promotion. Mais c'est justement là que les choses commencent à se gâter, car je n'arrive pas à obtenir, pour m'habiller, plus de 15 fr. par mois. Mon mari en effet me donne le nécessaire pour le ménage, mais rien de plus, il règle lui-même les autres factures, et tous les trimestres il me donne encore quelque chose pour les enfants, mais si j'ai besoin d'un manteau ou d'une autre pièce d'habillement un peu importante je n'y arrive pas, il faut que je râle les fonds de boîtes pendant longtemps. Il dit que je n'ai pas besoin de beaucoup puisque je sais coudre et que je fais toutes mes robes.

Mais moi je suis découragée à la fin, je fais tout moi-même à la maison même les gros nettoyages ; vous me dites que c'est ma participation et que c'est normal... mais moi je pense que si je travaillais dans un bureau, j'aurais des horaires moins chargés et un salaire qui ne serait pas une aumône. Est-ce juste ?

Excusez-moi pour ce long bavardage et essayez de me répondre dans quinze jours ; d'avance merci et meilleures pensées de

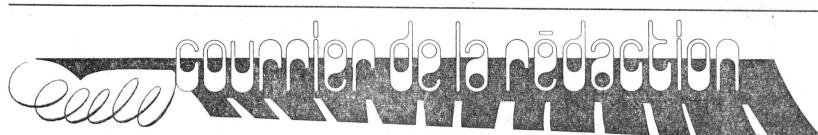
Marie-Thérèse B.

■ Faut-il que la femme travaille pour gagner son argent de poche ? Mais est-ce alors légitime que le salaire du mari serve au ménage et celui de la femme à elle-même ?

■ Et puis, combien d'hommes sont heureux de claironner : « Ma femme ne travaille pas », sous-entendant ainsi qu'ils pourvoient eux seuls à son entretien. Mais qui en souffre ?

Voici quelques-unes des réflexions qu'avait suscitées ce thème, autour du micro de Marie-Claude Leburgue. Nous vous rappelons qu'une équipe de « femmes suisses » composée de Jacqueline Berenstein, Simone Chauvin, Suzanne Deligny et Martine Chenou se retrouve tous les quinze jours avec Marie-Claude Leburgue au cours de son émission « Réalités » du lundi, à 14 heures.

Prochains rendez-vous : lundi 14 janvier : « Madame ou Mademoiselle ? » ; lundi 28 janvier : « L'imposition séparée de la femme mariée ».



Travail et enfant

Voici ma petite contribution à votre dossier sur le travail de la femme, sujet que vous traitez avec autant de bonheur dans le journal et à la radio.

En janvier, je débuterai dans une nouvelle place professionnelle à Genève. Travail à plein temps ; j'aurai préféré à temps partiel, mais c'est à prendre ou à laisser, et le travail est très intéressant. J'ai une enfant de 6 ans, 6 ans, âge de la scolarité obligatoire à Genève. Horaire des écoles : 8 h. 25 - 11 heures ; 13 h. 30 - 16 h. 10. Horaire des bureaux de l'Etat de Genève (et dans de multiples places) : 7 h. 45 - 12 h. 15 ; 14 à 18 heures (et même un peu plus). Donc incompatibilité absolue des horaires. Pas de cuisine scolaire et pas de classe gardienne dans ce quartier. J'ai cherché du côté des écoles privées : 9 à 15 heures, ou au mieux 17 heures. Ces horaires ne coïncident pas non plus avec ceux des adultes, même à mi-temps.

Pas d'autre solution que de chercher une famille qui l'accueillerait avant l'école, à l'heure du repas et à la fin des classes, d'où frais de pension trimballements et adaptation pour la petite, et pour moi aller la conduire et la rechercher, car je n'ose espérer

que cette famille se trouvera tout à côté de chez moi !

En ainsi, je verrai bien peu ma fille, juste pour la coucher et la réveiller, et même pas tout le week-end. Par ailleurs, je disposerai de deux heures au milieu de la journée. Absurdité complète, qui me révolte. Je me suis même sentie coupable de travailler : si la société est construite uniquement en fonction des mères au foyer, c'est que les mères qui travaillent ont tort. Vous savez comme nous sommes vite culpabilisées envers nos enfants. Absurde, d'autant plus que mon travail est absolument vital pour élever mon enfant.

Solutions

J'en appelle à Madame Berenstein-Wavre et à toutes les députées du Grand Conseil genevois, et pendant que j'y suis, aux conseillères nationales : proposez des lois sociales pour changer les heures des écoles ou pour réaliser l'infrastructure nécessaire au travail des mères. Il y aurait bien des solutions. J'en vois quelques-unes :

— Enfants et adultes commencent école et travail entre 8 et 9 heures (ou 7 et 8 heures), horaire « glissant » pour tout le monde, et toute la vie active du canton, ou du pays, comme

menceraient à 9 heures (ou 8 heures).

— Horaire anglais pour tout le monde (cantine, restaurant ou pique-nique).

— Idéalement, je dirais : et tout s'arrête à 15 heures (nous sommes en période de surproduction), mais soyons réalistes et n'accordons cette faveur qu'aux enfants, qui auraient le choix entre diverses activités, organisées dans les bâtiments scolaires, sans nécessairement mettre à contribution les enseignants publics : sports divers, bricolage, musique, peinture, devoirs surveillés, etc., et même théâtre et cinéma. Ils auraient aussi la liberté de rentrer chez eux, naturellement. A 17 heures, fin du travail des adultes, entre 17 et 18 heures, tous les parents récupèrent les enfants.

— 5 jours de travail par semaine et week-end libre pour tout le monde.

A l'heure actuelle, je n'ai pas encore trouvé la solution. Mais je crois que je vais mettre ma fille dans une école privée du quartier qui pratique au moins l'horaire 9-17 heures et le week-end libre. L'école privée est extrêmement chère et j'ai déjà entendu bien des reproches : « Tu te dis socialiste et tu choisis une solution de richesse ». Excusez-moi, mais c'est l'école publique qui est plutôt anti-socialiste sur ce point-là. Si vous avez une autre idée, je vous en prie, conseillez-moi. J'habiterai le chemin des Clochettes. Maryelle Budry

Les graines

Mes oiseaux n'avaient plus de graines et je décidai d'aller me réapprovisionner au grand magasin où je devais justement faire mes courses. Je n'invente rien : j'entre dans le vaste libre-service éclairé comme une scène de théâtre, et la première personne que je vois est la vendeuse de graines, qui arrange des fleurs dans un vase. Les fleurs y sont déjà, mais elle les laisse, d'un air avantageux.

J'attends qu'elle ait fini de tapoter. Ça dure infinité. Finalement, je me risque à murmurer, dans un souffle : « Madame... ». Son métier est-il, ou non, de vendre des graines pour oiseaux ? « Pourrais-je avoir des graines pour canaris, s'il vous plaît ? »

Sans faire un mouvement vers les cornets qui sont à un demi-mètre des fleurs qu'elle tapote, elle me répond d'un ton qui n'admet pas de réplique : « Alliez plutôt acheter d'abord vos légumes et vos fruits. Vous ne voulez pourtant pas transbauter ces graines

avec vous ! Vous les prendrez en sortant... »

L'instant de stupéfaction étant passé, je m'en vais faire mes achats, en trainant les pieds. Je suis contrariée, fâchieuse, même. Comment cette mégère non apprivoisée pouvait-elle savoir que je dois acheter des légumes et des fruits ? Je n'ai justement pas mon panier...

Dix minutes plus tard, je me présente à nouveau devant le comptoir aux graines et aux fleurs, mais la bonne dame n'est plus là ! Où a-t-elle passé ? Dieu seul le sait. J'attends, en pétinant sur place et en faisant semblant de m'intéresser ce qu'il m'entoure. Des heures, en vain. «

Dans un autre magasin, ils n'en ont plus ! A bout de patience, je rentre chez moi et distribue à mes canaris tout ce que contiennent les armoires : biscuits à l'anis, pain vataisan, biscuits de Saint-Nicolas, biscuits au gluten pour cures d'amraigrissement, etc.

La fin de l'histoire ? L'un des canaris a péri le lendemain matin, probablement d'avoir mangé presque tout

le papier qui tapissait sa grande cage. Mes canaris n'avaient jamais mangé de papier auparavant. Il faut croire que le malheureux n'avait été alléché ni par le régime au gluten, ni par les bâtonnets fribrageo.

Ce matin, je suis retournée au même endroit et me suis présentée devant la même vendeuse. Avec un panier, cette fois. Je l'attendais au contour. « Quelle essaie de m'envoyer acheter mes légumes et mes fruits, et elle verra comme je lui répondrai ! », me disais-je en moi-même. Eh ! bien, elle m'a tendu immédiatement un cornet de graines. Avec un beau sourire, encore ! Essayez donc de comprendre certaines femmes suisses... Celle-ci était probablement le jouet de ses humeurs. Dommage pour la corporation ! J'aime que les femmes se montrent dignes de la bonne opinion que Stendhal avait d'elles quand il écrivait : « L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation, et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain ».

L'Helvétie



Des médailles pour Jacqueline Thévoz

Toutes nos félicitations à notre fidèle collaboratrice, Jacqueline Thévoz qui s'est rendue récemment à Paris pour toucher plusieurs prix. En effet, l'Académie Internationale de Luféce lui a décerné une médaille d'honneur pour ses poèmes, et une médaille d'or pour son « Traité de rythmique ». Nous savons que cette dernière œuvre est son enfant cher. Elle travaille grâce à cette méthode entièrement personnelle dans les écoles enfantines de Renens.

L'administration remercie tous ceux et celles qui ont déjà payé leur abonnement pour 1974. Elle rappelle que tous les versements pour l'année 1973 n'ont pas encore été effectués. Les remboursements seront envoyés au cours des mois de janvier et de février. S'ils ne sont pas encore partis, c'est pour cause de réorganisation. Alors, profitez-en ! Merci !